

Déclaration d'Union Carbide Corporation concernant la tragédie de Bhopal

La fuite de gaz survenue en 1984 à Bhopal a donné lieu à une horrible tragédie. Vingt ans plus tard, celle-ci continue naturellement de susciter une forte émotion. Immédiatement après ce dégagement de gaz, Union Carbide Corporation et son président de l'époque, Warren Anderson, ont tout mis en œuvre afin d'aider les victimes et établir un processus d'indemnisation. Toutes les demandes d'indemnisation relatives à cette fuite de gaz ont été réglées il y a 15 ans, conformément aux instructions explicites et à l'approbation de la Cour Suprême indienne.

Le site de Bhopal appartenait et était opéré par Union Carbide India Limited (UCIL), une entreprise indienne détenue à hauteur d'un peu plus de 50% par Union Carbide Corporation. Ses autres actionnaires incluaient, entre autres, des institutions financières indiennes ainsi que plusieurs milliers d'investisseurs privés en Inde. Le site a été conçu, construit et géré par UCIL, avec l'aide de consultants et d'employés indiens. En 1994, Union Carbide a revendu ses 50% de participation dans UCIL à MacLeod Russell (India) Limited, située à Calcutta. UCIL a alors été renommée en Eveready Industries India Limited. Après la catastrophe, le propriétaire du site, UCIL, a obtenu du gouvernement la permission de réaliser des travaux de nettoyage sur le site. Plus tard, Eveready Industries a poursuivi ces efforts de réhabilitation jusqu'en 1998, date à laquelle le gouvernement de l'état de Madhya Pradesh a pris le contrôle du site et de sa réhabilitation.

Suite à la vente de sa participation dans UCIL, Union Carbide n'a conservé aucun intérêt dans le site de Bhopal, ni aucune responsabilité pour celui-ci. Eveready Industries devenait propriétaire exclusif des terrains dans le cadre d'un bail conclu avec le gouvernement du Madhya Pradesh. Les sommes récoltées par la vente d'UCIL ont été investies dans un groupe fiduciaire et ont été intégralement consacrées au financement d'un hôpital à Bhopal, lequel prodigue aujourd'hui des soins spécialisés aux victimes de la tragédie.

Peu après la fuite de gaz, Union Carbide a réalisé des efforts considérables pour tenter d'en identifier la cause. Des investigations approfondies ont été menées par le cabinet de consulting et de stratégie d'entreprise Arthur D. Little. Ces recherches ont débouché sur les conclusions suivantes : la fuite de gaz n'a pu être provoquée que par un acte de sabotage délibéré. Un individu a volontairement introduit de l'eau dans le réservoir de stockage du gaz, entraînant une réaction chimique massive. Des systèmes de sécurité étaient en place sur le procédé et auraient empêché toute intrusion accidentelle d'eau dans le réservoir.

Union Carbide a collaboré avec l'ensemble de l'industrie chimique afin de développer et mettre en place, à l'échelle mondiale, le programme Responsible Care. Celui-ci est destiné à prévenir toute catastrophe à l'avenir, grâce à la sensibilisation des employés et des populations, à une meilleure préparation aux situations d'urgence et à l'amélioration des standards et procédures de sécurité.

Pour plus d'informations sur Bhopal, visitez le site www.unioncarbide.com/bhopal.

Pour plus d'informations sur Union Carbide, visitez le site www.unioncarbide.com

Pour plus d'informations sur le programme Responsible Care, visitez le site www.responsiblecare.com ou www.icca-chem.org.